

★★★

Cérémonie des traités de 2014
Vers une participation et une mise en œuvre universelles

Rapport journalier
du

mardi 23 septembre 2014

Aujourd'hui, sept (7) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été entreprises par sept (7) États; un (1) État a été représenté par son **Chef d'État**, un (1) État a été représenté par son **Chef de Gouvernement** et deux (2) États ont été représentés par leur **Ministre des affaires étrangères**.

Au total, deux (2) acceptations, une (1) adhésion, deux (2) ratifications et deux (2) signatures, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies:

Commerce international et développement

- **Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (New York, 23 novembre 2005)**
(Ratification par le Monténégro)

Désarmement

- **Traité sur le commerce des armes (New York, 2 avril 2013)**
(Signature par l'Ukraine)

Droits de l'homme

- **Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)**
(Adhésion par le Danemark)
- **Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 10 décembre 2008)**
(Ratification par le Costa Rica)

Environnement

- **Amendement de Doha au Protocole de Kyoto (Doha, 8 décembre 2012)**
(Acceptation par le Mexique et Singapour)
- **Convention de Minamata sur le mercure (Kumamoto, 10 octobre 2013)**
(Signature par le Bélarus)

★★★